



rassemblement
défense Mickaël
mardi 20 février

Rouen, le 6 février 2018

Cher(e)s camarades,

La Commission Exécutive de l'UD du 5 février a pris des décisions pour défendre notre camarade Mickaël Landivat.

Mickaël de la CGT des territoriaux du Havre est convoqué le 20 février à un Conseil de discipline à Rouen. Il risque la révocation (= le licenciement).

Cela apparaît pour de l'acharnement car Mickaël a déjà été condamné par le Tribunal du Havre en juillet 2017 pour les mêmes faits : Il s'agit de la mobilisation des fonctionnaires territoriaux, à l'appel des syndicats CGT et FO, pour des revendications salariales égalitaires.

La Mairie du Havre a traité cette mobilisation par le mépris et le refus de négocier, envenimant délibérément le climat.

Au moment où le Premier Ministre annonce une agression brutale pour détruire la Fonction publique, est-ce qu'il s'agit de condamner Mickaël pour faire peur à tous les fonctionnaires ?

NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE

L'Union départementale invite les syndicats à prévoir dans leur agenda le rassemblement devant le Conseil de discipline en défense de Mickaël : Mardi 20 février à 9 h 30 devant le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale - 76230 Bois-Guillaume.

P/ le secteur revendicatif
Bruno Ricque